



## Club MED'iation – 24 et 25 mai 2022

### Bilan de l'atelier « la CSTI au service des politiques publiques »

*Atelier co-animé par Amanda Dacoreggio, chargée d'observation et d'évaluation chez Ombelliscience (Amiens), et Pascal Chauchefoin, directeur scientifique de l'Espace Mendès France (Poitiers).*

Une des nombreuses missions des acteurs de culture scientifique est de faire le lien entre le monde de la recherche, les citoyens et les élus.

Comment réussir à travailler avec les collectivités ? Ombelliscience et l'Espace Mendès France ont tenté d'apporter des éléments de réponse à cette question avec les participants présents à l'atelier « la CSTI au service des politiques publiques ».

Ombelliscience a présenté la démarche et [l'enquête 2021](#) portant sur l'implication des intercommunalités dans le développement de la culture scientifique en Hauts-de-France. Une démarche régionale qui a suscité des questions mais aussi fait écho à certains constats chez les participants de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'Espace Mendès France a ensuite ouvert le débat en proposant une introduction autour du thème : « Collectivités territoriales, habitants et culture scientifique ».

Cet atelier de 2 heures a permis d'ouvrir un débat et des réflexions partagées sur les freins et les leviers pour le développement de la culture scientifique en lien avec les collectivités autour de 3 grandes questions :

- Quels sont les interlocuteurs clés dans les territoires et sur quelles bases instaurer le dialogue ?
- Quels sont les publics concernés ? Comment les toucher ?
- Compte tenu de ce qui précède, comment évaluer la pertinence de notre offre de médiation ?

## **Ce qui ressort de ces échanges :**

### **Quels sont les interlocuteurs clés dans les territoires ?**

- Les personnes porteuses de décision sur un territoire (qui ne sont pas que des élus) – peuvent avoir un rôle charnière et être capables de rendre un sujet stratégique. Ils peuvent agir en tant que transfert de confiance vers les autres décideurs et décideuses politiques. Ce sont : des élus, des directeurs et directrices de services de collectivités ou d'établissements publics, le monde de l'enseignement (rectorat, inspecteurs, directeurs d'établissements)...
- Les interlocuteurs « relais » - dans les zones blanches - en tant que diffuseurs, programmeurs, permettent le maillage territorial de l'action. Ce sont : des établissements scolaires, réseau de lecture publique (bibliothèques, médiathèques...), des associations...

### **Sur quelles bases instaurer le dialogue ?**

- Se pose la question de la rencontre : comment rencontrer ces acteurs ? Comment identifier des partenaires locaux ? Et notamment, ceux que l'on n'aurait pas identifié de prime abord ? (ex : un centre de tri sélectif – recyclage, peut être partenaire d'une actions de CSTI)
- Occasions de rencontre : temps de rencontres régionales (ex : Forum NACSTI) pour rencontrer des acteurs que l'on n'aurait pas croisé autrement. Salons professionnels...
- Se pose aussi la question : comment créer l'envie sur la CSTI ? Auprès des collectivités et acteurs locaux qui ne savent pas ce que c'est, qui ne se sentent pas forcément concernés... Un des éléments de réponse : savoir faire le lien avec les enjeux locaux (cf. enquête mentionnée ci-dessus), et y apporter une contribution opérationnelle.
- Problématique des commandes publiques : y répondre ou non ? Les acteurs de CSTI peuvent y trouver une opportunité, mais aussi, une forme « d'instrumentalisation » (exemple d'une collectivité qui fait appel à un acteur de CSTI pour convaincre la population du bienfondé d'un choix politique).
- Problématique du financement et de la pérennisation des actions. Quelques outils/leviers : contractualiser ou conventionner avec les collectivités et institutions publiques, s'appuyer sur les ressources humaines/matérielles des collectivités. Limites/freins : la place prédominante des appels à projets dans les dispositifs de financements.

### **Quels sont les publics concernés ? Comment les toucher ?**

- 1) Publics « captifs » (scolaires et périscolaires) :
  - Quelles portes d'entrées possibles pour développer des actions de CSTI auprès de ces publics captifs - avec l'éducation nationale ? L'entrée par le rectorat pour une mise en application opérationnelle n'est pas toujours la solution la plus simple. Les principaux interlocuteurs des acteurs de CSTI sont très souvent les enseignants, de façon directe.
  - Pour sensibiliser davantage les enseignants et les outiller : intégrer la CSTI à la formation initiale, en relation avec les Rectorats et les Inspé.
  - Possibilité d'appui sur les services éducatifs lorsqu'ils sont présents dans les structures de CSTI pour établir des liens avec le monde de l'éducation.
- 2) Publics « non captifs »
  - Publics de professionnels – davantage sur les aspects techniques industriels. Une porte d'entrée possible : les pôles économiques, les CCI, les organisations patronales, syndicats professionnels...
  - Publics « éloignés » via la politique de la ville – peut présenter des avantages notamment, permet de tisser des liens avec un réseau riche d'acteurs (certains participants témoignent

de belles réussites), mais aussi beaucoup des freins : montages difficiles, des ingénieries locales variables, démarches souvent chronophages...

- Publics « invisibles » ou « abstentionnistes », c'est-à-dire ceux qui ne s'orientent pas d'eux-mêmes vers l'offre culturelle en général et de CSTI en particulier, ou qui ne se sentent pas concernés. Comment concerner des publics qu'on ne touche pas ? Leviers possibles : approches « art et science » qui permettent de lever des réticences et *a priori* ; se greffer aux événements locaux pour se rapprocher des habitants dans leurs lieux de vie, et faire le lien entre les sciences et leurs préoccupations quotidiennes.

### **Compte tenu de ce qui précède, comment évaluer la pertinence de notre offre de médiation ?**

- 1) Evaluation à destination des financeurs
  - Constat d'une pression de plus en plus forte de la part des partenaires financiers pour produire une évaluation de l'impact des actions, principalement quantitative.
  - L'évaluation peut être positive : permet de légitimer les actions et acteurs de CSTI aux yeux des financeurs et de tous les partenaires
- 2) Evaluation à usage interne – pour prendre du recul sur la pratique professionnelle et réaliser des choix collectifs
  - Importance de passer à une évaluation qualitative. Par exemple, co-construite avec les différentes parties prenantes du projet. Aller vers une logique d'intelligence collective autour de l'évaluation.
  - S'affranchir d'une logique d'évaluation à posteriori : penser l'évaluation dès le départ ce qui permet d'associer les différentes parties prenantes. Cela permet de bien calibrer les indicateurs d'évaluation avec les objectifs fixés au départ.
  - Peut permettre de légitimer les axes stratégiques adoptés en interne.